

LICENCE PRO. TECHNIQUES DU SON ET DE L'IMAGE

Parcours INTERMEDIA

UFR Ingémédia - Information Communication

PRÉSENTATION

La formation est organisée autour d'un tronc commun (200h) et de trois parcours spécifiques (de 200 à 300 heures chacun) :

- Parcours Nouvelles Technologies du Son (NTS)
- Parcours INTERMEDIA
- Parcours Images et Esthétiques Numériques (IEN)

Le tronc commun permet de donner des fondements théoriques de la transdisciplinarité artistique et de produire une réalisation collective qui regroupe les étudiants des trois parcours.

Le Parcours INTERMEDIA (Technologies dans les arts du spectacle : approches intermedia (options danse, musique, théâtre)) s'effectue sur 2 années en partenariat avec l'Université de Toulon le pôle national supérieur Danse Cannes Mougins |Marseille (PNSD), Centre international de danse Rosella Hightower. Le parcours INTERMEDIA est plus particulièrement tourné vers l'apport des nouvelles technologies pour le spectacle vivant. En parallèle à un cursus dans leurs pratiques artistiques respectives, les étudiants acquièrent au travers de cette licence, un complément technique et une réflexion sur l'apport des nouvelles technologies dans les arts vivants au XXI^e siècle.

La licence professionnelle Techniques du Son et de l'Image apporte aux acteurs du spectacle vivant les connaissances de l'outil de création numérique. Le partenariat s'inscrit comme l'articulation du DNSP aux Licences (DNSP (Diplôme National Supérieur Professionnel) : Il permet à un danseur, d'obtenir simultanément le DNSP Danse et la licence pro. Techniques du Son et de l'Image parcours Intermédia.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Scénographies numériques
- Vidéo-mapping et installations interactives
- Assistant technologique dans le cadre de spectacles vivants,
- Assistant spécialisé d'enseignement artistique (environnements numériques)
- Concepteur d'univers sonores et visuels pour la création et les nouveaux médias
- Organisation et prise en charge du suivi technique d'événementiels (concert, conférence, congrès, festival)


copyright Nathalie Sternalski

INFOS GÉNÉRALES

- **Durée des études** : 2 ans.
- **Lieux** : Campus Porte d'Italie - Toulon, Toulon, Pôle national supérieur Danse Cannes Mougins |Marseille (PNSD), Centre international de danse Rosella Hightower.

CONDITIONS D'ACCÈS

- **Parcours INTERMEDIA** :
- Deux premières années du DNSP.

INSCRIPTION

- Consultez le site : www.univ-tln.fr

RESPONSABLES

- **Responsable de la licence TSI du tronc commun** : Hervé ZENOUDA, herve.zenouda@univtln.fr, Maître de conférences, 71^e section
- **Responsable de la mention et du parcours**: Franck RENUCCI, franck.renucci@univtln.fr, Maître de conférences, 71^e section
- **Adjointe de direction, chargée des études pour le PNSD, Centre international de danse Rosella Hightower** : Amélie CLISSON DE MACEDO, amelie.clisson@pnsd.fr

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS LICENCE PRO. TSI PARCOURS INTERMEDIA

► SEMESTRE 5

► UE11 TIC et Création

- TIC et spectacle vivant
- Techniques temps réel niveau 1

► UE12 Nouvelles techno et pratiques artistiques

- Nouvelles techno histoire, notion de forme I
- Nouvelles techno histoire, notion de forme II

► UE13 Adaptation et environnement général

- Communication numérique
- Droit d'auteurs, Marketing

► UE15 Création et outils de production

- Arts numériques et pratiques artistiques
- Environnement général, Le spectacle vivant
- Anglais, Expression orale et écrite
- Techniques temps réel II

► SEMESTRE 6

► UE21 Projet Tuteuré

- Projet Tuteuré
- Soutenance

► UE23 Stage

- Méthodologie de stage, Rapport de stage
- Renforcement Projet DNSP (Ecole de danse)
- Pratique artistique DNSP (Ecole de danse)



STAGE / INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

► STAGE

Stage et valorisation du travail en situation professionnelle au sein du Cannes jeune ballet de 12 semaines ainsi qu'un projet tuteuré (dit « réalisation collective » avec un commanditaire professionnel extérieur). Une bourse aux stages est accessible sur le site de l'UFR.

► INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le partenariat s'inscrit comme l'articulation du DNSP aux Licences (DNSP (Diplôme National Supérieur Professionnel) : 1. arrêté du 23 décembre 2008 relatif au DNSP et fixant les conditions de l'enseignement supérieur à délivrer ce diplôme ; 2. circulaire du 7 avril 2009 relative à l'enseignement supérieur Culture en région dans les secteurs des arts plastiques et du spectacle vivant).

La formation ne prévoit pas d'aménagements d'horaires pour des étudiants en situation d'emploi.

CONTACTS

► UFR INGÉMEDIA

Campus Porte d'Italie - Toulon • Avenue Roger Devoucoux • 83000 TOULON
04 83 36 63 28 • ufr-ingemedia@univ-tln.fr
Web : www.ingemedia.net

► PÔLE NATIONAL SUPÉRIEUR
DANSE CANNES MOUGINS
[MARSEILLE (PNSD), CENTRE
INTERNATIONAL DE DANSE
ROSELLA HIGHTOWER

5 rue de Colmar, 06400 CANNES
Tel : 04 93 99 98 21
<https://www.cannesdance.com>

► SERVICE ORIENTATION (SAOI)

DEVE • Bâtiment V1 • Rez de chaussée
Campus de La Garde • Avenue de l'Université
• 83130 LA GARDE
04 94 14 67 61 • saoi@univ-tln.fr

L'UTLN sur les réseaux sociaux

